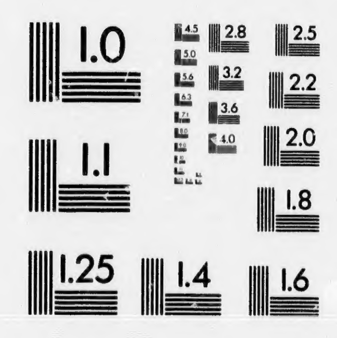
# MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)






5 Janv 1874

E.

Salut à Marie, conçue sans péché, l'honneur de notre peuple.
Réjouissons-nous beaucoup dans ce jour que le Seigneur a fait.

# Circulaire de Monseigneur l'Eveque de Montréal

Au Clergé et aux Catholiques de son Diocèse, concernant les prochaines élections.

*Nos Très-Chers Frères,*

Vous allez bientôt prendre part à une élection générale des Membres du Parlement Fédéral, qui doit se faire prochainement, dans toutes les parties de la Puissance du Canada. C'est un acte de la plus haute importance, comme tout le monde le comprend parfaitement, surtout dans les circonstances actuelles. Aussi, allez-vous vous disposer à le faire en vrais chrétiens et en bons citoyens.

Pour accomplir dignement cet acte politique et religieux en même temps, il vous suffit de vous rappeler les lois civiles et les règles ecclésiastiques que vous avez à suivre, pour ne rien faire qui puisse vous rendre répréhensibles aux yeux de Dieu et des hommes. On vous les explique à chaque élection. Il vous est donc très-facile de vous tracer à vous-mêmes la ligne de conduite que vous avez à tenir.

Et en effet, vous connaissez que vous êtes obligés en conscience de choisir des Représentants capables et ayant la bonne volonté de défendre les intérêts de la religion et de la patrie ; et que vous rendrez compte à Dieu du vote que vous allez donner.

Vous ne pouvez vous dissimuler que si, pour de mauvais motifs d'intérêt ou autres, vous nommez des députés

que vous savez être incapables ou indignes de rempl- une charge si importante, vous répondrez à Dieu du mal qui pourra s'en suivre.

Vous comprenez que, pour faire un bon choix, vous ne devez prendre que de bons moyens, prier Dieu de vous éclairer, prendre avis, s'il le faut, de personnes sages, discrètes et désintéressées, et vous tenir en paix. Car le Seigneur ne se trouve pas là où il y a du trouble : *Non in commotione Dominus.*

Vous êtes vivement pénétrés de cette vérité que ce n'est pas en soulevant les passions populaires, en formant clandestinement des complots, en fomentant secrètement des intrigues, en attaquant lâchement les caractères, en semant perfidement des divisions entre les citoyens, en faisant malicieusement circuler de faux rapports parmi les frères et les amis, en prêtant volontairement l'oreille à des discours perfides qui ne peuvent que tromper et séduire les simples, que l'on peut mériter de bien connaître ceux pour qui il faudrait voter.

Vous ne pouvez que concevoir de justes sentiments d'horreur et d'indignation pour ceux qui vous croiraient capables de vous vendre honteusement en recevant pour votre vote ou votre abstention de voter, de l'argent ou toute autre chose estimable à prix d'argent; ayant d'ailleurs la certitude qu'il vous faudrait donner en aumônes aux pauvres tout ce que vous auriez reçu pour votre suffrage.

Fidèles aux pratiques de tempérance, qui vous ont été proposées le Jour de l'An et que vous n'oublierez pas sans doute, durant les jours qui vont précéder, accompagner et suivre les élections, vous tiendrez fermement à vos résolutions, prises publiquement et dans un jour si solennel. On aura donc la grande consolation de voir les élections se faire sans scandales et sans excès de boissons.

Vous vous mettrez en garde contre les menées insidieuses de ceux qui, pour extorquer vos suffrages, seraient assez impies pour vous proposer de faire des serments qui,

pour peu que vous vouliez y faire attention, ne sauraient être aux yeux de la religion que de faux serments et d'horribles parjures. Que le Seigneur tout bon et miséricordieux vous préserve de tous ces honteux excès, en vous donnant son divin Esprit, pour vous éclairer, vous conduire et vous fortifier, afin que personne ne puisse vous entraîner dans des excès que vous auriez à déplorer tout le reste de votre vie !

Mais Nous comprenons, N. T. C. F., qu'avec la meilleure volonté de ne nommer que de bons Représentants, vous pouvez vous trouver dans d'étranges embarras et être à la fin réduits à la fâcheuse extrémité de ne savoir pour qui voter. Or, c'est encore pour vous aider à fixer sûrement votre choix sur des candidats bien qualifiés, que Nous allons vous donner quelques règles pour vous diriger. Nous ne ferons d'ailleurs que vous répéter à cette fin ce qui a déjà été dit et fait par des hommes dignes de toute confiance. Voici ces règles ; veuillez bien leur donner l'attention la plus sérieuse.

Le Quatrième Concile Provincial de Québec, dans son neuvième décret, traite des élections politiques et met les Catholiques de la Province en garde contre les excès déplorables qui s'y commettent. Monseigneur l'Evêque des Trois Rivières, dans sa Lettre Pastorale du 10 Mars 1871, s'appuya sur ce décret, pour enseigner aux électeurs comment ils devaient procéder dans les élections, afin de remplir le devoir qui leur est imposé par la Constitution. Ce fut d'après ces deux importants documents que fut rédigé le *Programme Catholique* par des hommes animés d'un bon esprit et qui n'avaient en vue que de défendre la liberté de l'Eglise. Ce Programme et toutes les pièces qui s'y rattachent, ayant été soumis à l'examen de trois célèbres docteurs de Rome, ils déclarèrent que les électeurs catholiques devaient, quand il leur fallait donner leur suffrage, avoir sous les yeux ce *Programme* et s'y attacher, comme à un excellent moyen de procurer le bien de la Religion Catholique et celui de

la société civile en Canada. Ces documents sont connus de tous, parce qu'ils ont été plusieurs fois publiés et longuement discutés.

Voici maintenant, N. T. C. F., l'usage que vous pouvez faire de ce *Programme Catholique*, pour vous diriger dans les élections et vous aider à choisir pour Représentants des hommes sincèrement dévoués aux intérêts de la Religion et qui sachent rendre à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu.

Il est visible, par tout ce que Nous venons de dire, que ce *Programme* ne contient que de saines doctrines; et qu'il a été formulé par des hommes de bonne volonté, qui n'ont à cœur que l'honneur de la religion. Il est également visible que ceux qui y adhèrent sincèrement sont des hommes ouvertement dévoués aux intérêts de la sainte Eglise et parfaitement obéissants et dociles à ses pasteurs. Car ils s'engagent à user de toute leur influence et à faire tout en leur pouvoir dans la Législature, pour seconder les Evêques, quand ils croient devoir se présenter au Gouvernement pour solliciter des lois favorables aux saintes libertés dont doit jouir sur la terre la divine religion qu'y a fondée le Fils du Dieu vivant.

Vous comprenez, N. T. C. F., qu'il faut chez des gens du monde un grand courage et beaucoup de dévouement pour les plus chers intérêts de l'Eglise, pour oser prendre publiquement un tel engagement, qui les expose nécessairement à la critique, à l'opposition et à l'injustice des hommes qui seraient disposés à opprimer l'Eglise et à la retenir dans les fers. Ce n'est donc pas leurs intérêts particuliers qu'ils cherchent, mais l'honneur de Dieu, la liberté de son Eglise et la protection de ses pasteurs contre les prétentions injustes et vexatoires de la Puissance séculière. Vous en avez des exemples frappants dans ce qui se passe par exemple à Manitoba, au Nouveau-Brunswick et autres lieux où l'on travaille à opprimer nos frères en J. C.

Vous pouvez juger par là que les vrais Programmistes ne forment pas un parti politique, mais une association d'hommes généreux et indépendants des intérêts humains, prêts à tout sacrifier pour défendre la liberté de l'Eglise, non seulement dans ses dogmes, mais encore dans sa discipline, ses lois, son gouvernement, l'administration de ses biens, l'érection de ses paroisses, etc., etc.

Cela étant, comme vous n'en sauriez douter, N. T. C. F., pourriez-vous hésiter, dans vos élections, à donner votre confiance à des hommes qui, pour la défense de vos intérêts religieux, sont fermement décidés à sacrifier leurs propres intérêts, leur popularité dont chacun est naturellement si jaloux, leur avenir enfin dans ce monde, qui peut-être doit souvent en dépendre.

Les vrais programmistes, c'est-à-dire, ceux qui le sont en actions comme en paroles, méritent donc votre confiance, quand, dans vos incertitudes, vous cherchez à bien connaître les candidats capables de bien servir la religion et la patrie, et animés de zèle et de bonne volonté pour s'acquitter courageusement des devoirs que leur impose leur mandat. Si donc vous rencontrez de tels hommes, vous aurez bientôt fixé votre choix ; et comme il vous sera inspiré par votre conscience et votre propre conviction, rien ne pourra vous faire changer de détermination.

C'est par vous-mêmes que vous en venez à choisir vos avocats pour défendre vos intérêts devant les Cours de Justice, vos médecins pour prendre soin de vos santés, vos notaires pour faire les actes qui doivent garantir à vous et à vos enfants jusqu'à la dernière génération les biens que vous vous êtes acquis par votre industrie et votre travail, pourquoi ne pourriez-vous pas choisir de même vos Représentants, chargés de protéger dans les Chambres vos libertés religieuses aussi bien que vos intérêts matériels ?

Que résulte-t-il d'ailleurs de tant de discours, de tant de réunions, de tant d'assemblées publiques et privées,

dans lesquelles malheureusement il se passe tant de désordres et où il se commet tant d'excès de boisson et d'intempérance, sinon, des divisions, des haines, des vengeances qui font la désolation des familles, des paroisses, et de la Puissance toute entière qui en est fortement ébranlée.

Rendez-vous donc, N. T. C. F., attentifs à tout ce que vous diront vos pasteurs des qualités que vous devez trouver dans vos Représentants. Puis, appliquez vous-mêmes ces règles, qui vous sont expliquées, aux personnes qui se présentent pour solliciter vos suffrages. Considérez sérieusement leurs actes encore plus que leurs paroles, pour vous assurer s'ils peuvent et si vraiment ils veulent remplir leurs engagements, qui doivent vous paraître, comme ils le sont en effet, si importants. Recourez à la prière, pour demander les lumières qui vous sont si nécessaires pour ne pas vous tromper dans un choix qui peut avoir des conséquences si sérieuses pour le bien public et particulier. Consultez avec des intentions pures et droites des hommes sages et désintéressés qui ne sauraient vous induire en erreur. Enfin, faites toutes choses si bien que, s'il fallait, après l'élection, mourir et paraître devant Dieu, vous n'auriez aucun reproche à vous faire, dans l'intérieur de votre âme.

Telles sont, N. T. C. F., les règles que vous avez à suivre pour faire de bonnes élections. Or, pour que vous puissiez les bien comprendre et les mettre fidèlement en pratique, Nous les déposons à la Crèche du Divin Enfant Jésus et Nous supplions sa glorieuse Mère et tous les Anges qui assistèrent à sa bienheureuse naissance, pour chanter à l'étable de Bethléem : *Gloire à Dieu au plus haut des Cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté*, de vouloir bien vous protéger tous, pendant ces temps qui ont coutume d'être si orageux, afin que partout les élections se passent en paix et qu'il ne s'y commette aucun de ces désordres qui pourraient les rendre criminelles et malheureuses. C'est ce que, de

notre côté, Nous ne cesserons de demander avec toute la ferveur de notre âme, en union avec toutes les prières qui devront se faire en tous lieux à cette intention.

Dans le ferme espoir que le Seigneur daignera, dans son infinie bonté, exaucer tant de vœux, Nous sommes de vous tous

Le très-humble et dévoué serviteur,

† Ig. Ev. de Montréal.

Montréal, le 5 Janvier, 1874.

P. S. La présente sera publiée au prône de toutes les Eglises où se fait l'Office public le jour des Rois ou le Dimanche dans l'Octave.

† I. E. de M.